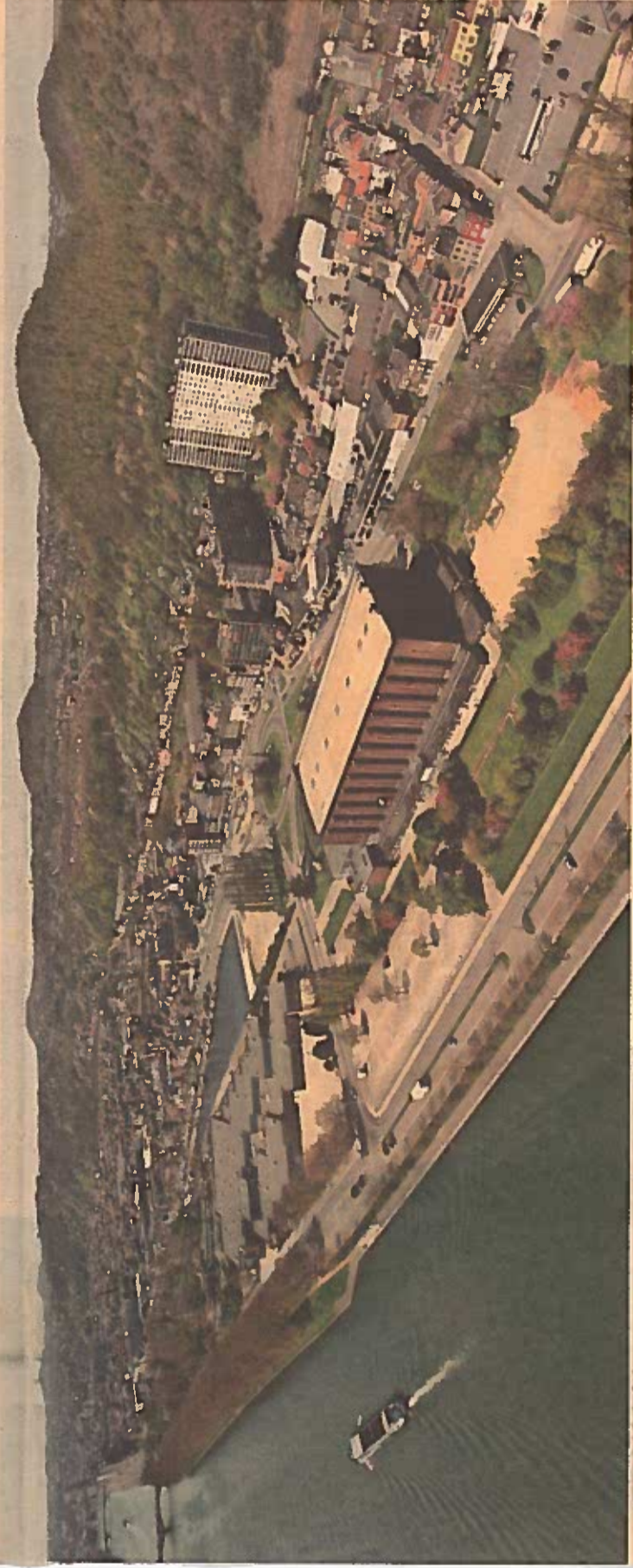


Pour redessiner Coronmeuse, les 4 mousquetaires privés sont connus



CIT Blaton, le Groupe Louis De Waele, De Nul et Willemen. Ce sont les quatre entreprises générales qui piloteront la lourde reconversion du site de Coronmeuse, à Liège. 313 millions d'euros d'investissements sont prévus sur 15 ans pour répondre à cet important appel à marché public lancé il y a trois ans déjà par la Ville et bouclé cette semaine. 1.325 logements seront développés au cœur d'un quartier dédié à la mobilité douce, relié au quartier Saint-Léonard par deux passerelles. Mais aussi une marina, une plage fluviale, un hôtel, un restaurant, une librairie, des commerces de circuit court et une école. Les équipements publics, budgétés à hauteur de 60 millions, seront financés à moitié par des fonds européens. © IMMOCORONMEUSE

LIRE EN PAGE 15

NeoLegia, seul à accoster à Coronmeuse

LE RÉSUMÉ

Lancé il y a plus de trois ans sur le site de Coronmeuse, l'appel à marché public vient d'aboutir.

Le seul consortium privé à avoir porté son offre à terme a pour nom NeoLegia.

Il est composé des sociétés de promotion-construction CIT Blaton, Groupe De Waele, Jan De Nul et Willemen.

Les premiers développements devraient sortir de terre en 2020.

Le programme, initialement présenté par ImmoCoronmeuse dans le cadre de l'Exposition internationale 2017 (finalement rafflée par Astana au nez et à la barbe de Liège) et revu depuis, prévoit notamment la construction, sur un site entièrement dépollué, d'aménagements publics budgétés à hauteur de 60 millions d'euros (20% du total). Ceux-ci convertiront les quelque 25 hectares du site en une zone dédiée à la circulation douce, avec parkings souterrains. La promotion immobilière mixte (1.325 logements, commerces, bureaux, équipements et services) totalisera près de 200.000 mètres carrés hors sol répartis autour d'un parc de 4 hectares, avec plage fluviale, marina et places publiques.

313 millions €

C'est le budget total de cet important programme DBFM mené en partenariat public-privé en aval de Liège.

Le parc urbain sera scindé en deux parties. Sur la première, le consortium privé disposera d'un droit de superficie de 15 ans (renouvelable) et pourra commercialiser librement des logements neufs. Sur la seconde, propriété de la Ville, le consortium privé développera, au profit de celle-ci, des équipements à titre de charges d'urbanisme.

Fonds Feder

D'ici 2020, les travaux d'études et de préparation des demandes de permis seront menés à terme. Ensuite, priorité sera donnée aux chantiers spécifiquement financés par les fonds Feder et soumis à une date butoir, à savoir la rénovation lourde du parc Astrid et la réhabilitation de la darse qui, de cloaque nauséabond

qu'il est aujourd'hui, devrait devenir demain une marina avec port de yachts offrant une centaine de places. Une capitainerie avec espace horeca est également programmée.

Quant au Grand Palais historique, il sera complètement rénové et réaffecté en marché bio, avec librairie et restaurants. Le toit du pavillon sera reconverti en potager urbain. Le socle accueillera une école fondamentale. Enfin, le bâtiment principal, connu sous le nom de «paviloin» par tous les Liégeois, sera réaffecté en salle omnisports de l'école voisine et des habitants du futur éco-quartier. Entre Grand Palais et pont Marekhe, un pôle intergénérationnel, avec maisons de repos avec et sans soins, crèche et école, est également au menu.